



Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon

N° ENR. 56072	
Maire <input type="checkbox"/>	DGS <input type="checkbox"/>
Pour Instruct.	Pour Info
URBA	



Mairie d'Entraigues sur la Sorgue
35 Place du 8 mai 1945
84 320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

N/REF : D2021-41
Affaire suivie par : Céline GEORGES
☎ : 04 32 76 73 01
✉ : c.georges@scot-bva.fr

Courrier recommandé AR n°1A12741979507

Le Pontet, le 21 mai 2021

OBJET : Transmission de l'avis PPA sur le projet arrêté de RLP

Monsieur le Maire,

Par la présente j'ai l'honneur de vous communiquer la copie de l'avis des membres du Bureau du Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de vie d'Avignon, en date du 17 mai 2021, sur votre projet arrêté de Règlement Local de Publicité.

Vous souhaitant bonne prise en compte de ces éléments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pascal BORIES
Présidente du Syndicat Mixte pour
le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon





Commune de : ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

Objet : Règlement Local de la Publicité

VU les articles L. 121-4 du Code de l'Urbanisme associant le Syndicat Mixte en Charge du SCoT aux procédures de modification des PLU communaux au titre de Personne Publique Associée,

VU la délibération n°2020-18 du 12 Octobre 2020 modifiant les délégations attribuées au Bureau Syndical en matière d'avis à formuler en tant que Personnes Publiques Associées sur les documents d'urbanisme communaux,

VU le dossier transmis par la Commune le 29 mars 2021.

Le Bureau du Syndicat Mixte en charge du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon formule un avis :

FAVORABLE

FAVORABLE avec réserves


DEFAVORABLE

Au dossier proposé par la commune eu égard aux considérations suivantes :

Le projet arrêté de RLP répond à l'objectif n°10 du DOG qui est de favoriser la qualité urbaine. Le SCoT souhaite valoriser l'existant notamment en mettant en valeur les entrées de ville et les pinéaires d'axes routiers. Limiter l'implantation de publicité contribue à atteindre cet objectif et permet également de protéger les espaces patrimoniaux et paysagers du territoire d'Entraigues (objectif n°5 du DOG).



Les membres du Bureau en exercice

Pascale BORIES Présidente 	Stéphane GARCIA 1 ^{er} Vice-Président Présent	Cécile HELLE 2 ^{ème} Vice-Présidente
Claude AVRIL 3 ^{ème} Vice-Président Présent	Fabrice LEAUNE 4 ^{ème} Vice-Président Présent	Claude MOREL 5 ^{ème} Vice-Président
Christian GROS 6 ^{ème} Vice-Président Présent	Steve SOLER 7 ^{ème} Vice-Président Présent	Nicolas PAGET 8 ^{ème} Vice-Président
Jeanine DRAY 9 ^{ème} Vice-Présidente Présente	Michel TERRISSE 10 ^{ème} Vice-Président Présent	Luc ROUSSELOT 11 ^{ème} Vice-Président Présent

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait le Lundi 17 Mai 2021.

Pascale BORIES
Présidente du Syndicat Mixte pour
le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon

